

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARISSANT TOUTS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROUZE.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau du Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROUZE, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centimes par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centimes par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres incultes, d'agriculteurs, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. E. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Enraperon-nous du col, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Noms des compagnons de M. l'abbé L. Provancher, en pèlerinage en Terre-Sainte.—La colonisation dans la Gaspésie et la Baie-des-Chaleurs.—Nécrologie : Révd M. Georges Casgrain.

Ouvrière Agricole : Culture des bois et forêts (Suite).—Plantation et conduite de plants enracinés.—Plantation des arbres isolés et formation de leurs tiges.—Espacements des arbres isolés et d'alignement.

Sujets divers : Attacher les jeunes gens à la culture de la terre.—L'éclaircissage du lait par le système "centrifuge"; analyse chimique du lait de beurre; analyse du beurre; pourcentage de matière grasse contenue dans le lait stérilisé.—Influence des plantes et de la nourriture sur la qualité du lait et de ses produits.—Les récoltes épuisantes.

Choses et autres : Est-il avantageux d'avoir un grand nombre de beurrières? Le travail chez les cultivateurs.—La fabrication du sucre de betteraves et l'élevage des animaux.

Recettes : Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux : Breuvage vermifuge ou contre les vers.—Breuvage vénéral.—Lavage anti-sarcineux.—Lavage purgatif.—Lavage rafraîchissant.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval; des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par l'rs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, 6er., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le monton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, 6er., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBrouil.—Prix, 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Pèlerinage en Terre Sainte.—Voici les noms des compagnons de M. l'abbé Provancher partis pour le pèlerinage en Terre Sainte :

M. l'abbé Bochet, curé de Tingwiok; M. l'abbé T. Quinn, curé de Kingsby; M. l'abbé Rioux, curé de Ste Monique; M. l'abbé Lafortune, de l'église St-Jean Baptiste de Montréal; M. l'abbé Noël, vicaire à Lévis; M. l'abbé Barry, V. G., curé de Caraquet, N.-B.; M. l'abbé Martineau, curé de Tracadie, N.-B.; M. l'abbé Provancher, directeur du pèlerinage; M. Rho, artiste de Béancour; M. G. Ledoux, bourgeois, de Saint-Jean Chrysostôme, Montréal; M. Lefebvre, fabricant de Montréal.

La colonisation dans la Gaspésie et la Baie-des-Chaleurs.—Nous sommes heureux d'avoir l'avantage de publier aujourd'hui de précieux renseignements concernant cette partie importante de notre pays, qui y gagnerait à être mieux connue, car elle offre à la colonisation de précieux avantages. Personne mieux que M. L. Z. Joncas ne peut mieux accomplir cette tâche, puisqu'il a fait une étude spéciale de ces localités. Nous savions que ce Monsieur avait déjà commencé un travail qu'il destinait à la publicité et nous sommes heureux de le voir aujourd'hui à l'œuvre.

Voici la correspondance que M. Joncas vient de publier dans le *Canadien*, et qui intéressera sans doute ceux qui s'occupent de l'œuvre importante de la colonisation de nos terres :

M. le Rédacteur,

J'ai promis de consacrer une partie de mes loisirs, à faire connaître la Gaspésie, partie importante de notre province, au double point de vue agricole et maritime; où la culture des terres qui ne le cèdent en rien à celles tant vantées du Nord-Ouest et du lac St-Jean, aidées des ressources qui procurent les pêcheries donnerait l'aïeance à des milliers de familles.

Il est triste de penser que dans la province de Québec même, on connaît très peu la Gaspésie. L'on sait en Californie, son Manitoba, son Nord-Ouest par cœur, mais Gaspé n'est, pour ainsi dire, connu que de nom. Et encore, que de drôles d'idées

n'a-t-on pas sur cet endroit barbare habité, en grande partie, par des sauvages.

Nous avons entendu quelquefois nous entendons encore, des personnes, instruites même, nous faire, sur la Gaspésie, des questions si burlesques, qu'il est difficile, en leur répondant, de cacher un soufrire de pitié.

Espérons que la vapeur qui efface les distances et nous rapproche de nos frères d'en haut, aura l'effet de faire disparaître leur ignorance qui maintenant ne serait pas excusable.

La facilité des communications tout en faisant connaître le district de Gaspé fera aussi ouvrir les yeux à nos capitalistes canadiens sur les richesses qu'ils peuvent tirer des pêcheries du golfe St-Laurent.

N'est-il pas pénible de voir que notre apathie nous empêche de profiter des richesses immenses que Dieu a placées pour nous dans les eaux du golfe, dans notre pays et notre porte, tandis que des centaines d'hommes, venus de presque tous les points du globe, franchissent des distances immenses, s'arment et s'approvisionnent à grands frais et réalisent néanmoins encore des profits considérables.

Et ces terres magnifiques qui bordent la Baie des Chaleurs et qui n'attendent que la hache du défricheur pour se couvrir de riches moissons, que ne sont elles mieux connues? Il y a bien les rapports des arpenteurs et des ingénieurs du gouvernement qui disent qu'il y a ici place et bonne place pour des milliers de colons; mais qui lit les rapports officiels? Il suffit que la couleur du papier soit bleue, pour qu'on jette le livre au panier. Combien de renseignements utiles trouverait-on pourtant dans ces livres bleus que nos gouvernements distribuent à grands frais. C'est l'histoire de notre pays, de ses ressources, de ses progrès, histoire exacte, à laquelle travaillent nos hommes les plus capables, nos staticiens les plus habiles.

Dans le temps présent surtout, où toutes les vues sont tournées du côté de la colonisation, où le repatriement et l'émigration sont à l'ordre du jour; lorsque nos gouvernements cherchent par tous les moyens à en activer les progrès, j'ai l'espoir que ces lettres que je me propose d'écrire pourront avoir un bon effet.

Je serais bien heureux, si je contribuais, même dans une faible mesure, à attirer sur la Gaspésie les regards de nos hommes publics, en leur montrant la variété de nos ressources; si je pouvais prouver que nos jeunes gens feraient mieux de venir ici que d'émigrer aux Etats-Unis, d'où ils reviennent souvent avec des vices nombreux et le gousset vide.

Ici nos jeunes cultivateurs canadiens obligés de quitter leurs paroisses natales, trouveront de bonnes terres, et au moyen de secours mutuel que se prêtent la pêche et l'agriculture, ils sont certains d'améliorer promptement leur sort temporel, sans danger de perdre la foi de leurs pères.

La presse canadienne devrait être unanime à seconder les efforts de tous ceux qui actuellement s'occupent de faire connaître et apprécier la Gaspésie et qui, de cette belle partie de notre province, voudraient faire un champ de repatriement et de colonisation.

A part les efforts très louables des députés de Gaspé et de Bonaventure pour attirer sur nous les regards publics, l'on s'est jusqu'ici généralement fort peu occupé de cette partie isolée de notre province.

Quelques uns de nos littérateurs canadiens, promenant ici leurs loisirs, nous ont donné de jolies itinéraires, de brillantes descriptions de leurs voyages, mais rien de plus. Quelquefois, plus sérieux et plus pratiques, ils ont voulu traiter les grandes questions de progrès, agriculture, éducation et commerce; mais n'ayant peut-être pas le temps de bien étudier notre situation, ils ont dû juger des choses à la surface et guidés par des informations souvent puisées à mauvais source, ils ont fait fausse route et ont traité ces sujets à un mauvais point de vue.

Plusieurs ont prétendu que le progrès ne se faisait sentir ici qu'on raison de la surabondance dans les autres parties du pays; que l'éducation et l'instruction y était menacé d'une ruine complète. Ils ont représenté la Gaspésie assistant impuissable et apathique aux progrès des comtés voisins; ils ont montré la population gaspésienne aux prises avec la misère, courbée sous un joug de fer, conduite par le fouet impitoyable de certains spéculateurs éhontés, réduite enfin au plus rigoureux esclavage et indignement exploitée par nos maisons de commerce.

En thèse générale, ces assertions sont absolument contraires à la vérité des faits. Elles ne sont autre chose que des injures gratuites jetées à une population qui par son travail et son énergie s'est acquise, sinon la richesse, au moins une honnête aisance.

Je ne nie certes pas qu'ici, comme d'ailleurs dans tous les pays où l'on s'occupe de pêche, quelques-uns des habitants sont parfois dans une condition précaire, mais ceux là sont l'exception, non la règle.

Et n'oublions pas, si quelqu'un nous reproche la lenteur de notre progrès, n'oublions pas, dis-je, que la Gaspésie était laissée à ses propres ressources, tandis que les coffres publics se vidaient pour activer le progrès dans les autres parties de la Puisseance.

Je n'ai pas l'intention de réfuter toutes les erreurs répandues par un bon nombre de ceux qui, depuis quelques années, se sont occupés de Gaspé et de sa population; je ne crois pas même devoir analyser ni discuter certains écrits, qui revêtus d'un caractère officiel, ont, par cela même acquis plus de publicité et plus d'importance et sont évidemment de nature à nuire à ce district, parce qu'ils tendent à montrer qu'une population un peu nombreuse ne pourrait trouver ici des moyens suffisants d'existence.

Je me contenterai de prouver par des faits, des chiffres, des comparaisons et des statistiques :

1o. Que les comtés de Gaspé et de Bonaventure, quoique laissés à leurs propres ressources, ont fait un grand pas dans la voie du progrès, surtout pendant les deux dernières décades.

2o. Que nos pêcheries sont les plus importantes et les plus productives peut-être du monde entier et que, judicieusement exploitées, elles peuvent devenir une source incalculable de richesse nationale.

3o. Que nos terres ne le cèdent en qualité à aucune autres, que notre climat est favorable, que l'agriculture est beaucoup plus en honneur ici qu'elle ne l'était autrefois, que si les progrès sous ce rapport ne sont pas encore aussi rapides qu'on pourroit désirer, cela est dû surtout au défaut de voies faciles de communications avec les centres et conséquemment au manque de débouchés pour les produits agricoles.

4o. Que si une faible partie des habitants de nos rives sont, parfois encore, dans le besoin, cela est dû un peu peut-être au système d'avance et de crédit inaugurés ici dans le siècle dernier, qui a contribué à rendre ces gens imprévoyants et apathiques, mais aussi beaucoup au peu d'encouragement apporté au développement de nos pêcheries.

Il est hors de doute que si nos capitalistes avaient connu plus pratiquement la valeur de nos pêcheries, si nos gouvernements, à l'instar des hommes publics des autres pays, avaient encouragé leur exploitation, la Gaspésie serait aujourd'hui une des plus riches parties de la Puisseance.

Né à Gaspé et y ayant toujours vécu, je crois être en position de bien faire connaître cette intéressante partie de la province de Québec.

Je regrette qu'une plume mieux taillée et plus autorisée que la mienne, n'ait plutôt entrepris ce travail. Je présume probablement de mes forces en l'entreprenant moi-même; mais la ferme volonté et le désir sincère d'être utile à mes compatriotes me soutiendront, j'ose l'espérer. J'aime à voir cette Gaspésie, négligée jusqu'à présent, prospérer et grandir.

Heureux si je puis attirer l'attention. Il est temps, d'ailleurs, et tous les hommes marquants du district devraient se mettre à l'œuvre dans ce but; il est temps, plus qu'à temps même, d'essayer à diriger les regards de nos hommes publics dans cette partie de notre province. Par tous les moyens possibles, essayons de prouver à nos gouvernements, la multiplicité de nos ressources et les nombreux avantages que retirerait une population laborieuse et économe de la culture de nos magnifiques terres, aidées du produit de nos forêts et de nos pêcheries.—L. Z. J

REVD M. GEORGES CASGRAIN.

Samedi dernier, 23 février, Mgr l'Archevêque de Québec confia à la tombe, dans l'église de l'Islet, le corps du Revd M. Georges Casgrain, curé, en dernier lieu de St-Jean Deschillons. Avant l'absoute, Sa Grandeur commenta ces paroles de l'Apôtre St-Paul : Choisissez entre toutes les vertus, la foi, l'espérance et la charité.

Il y avait dans ces paroles la biographie du Revd M. G. Casgrain. La piété, par laquelle on désire plaire à Dieu on toutes choses; la foi, qui nous fait croire à

tout enseignement venant de Dieu; la charité, comme conséquence, puisqu'elle ne nous oblige qu'à aimer Dieu et le prochain, suivant l'enseignement exprès de Notre-Seigneur.

Telle fut, en résumé, la vie de l'abbé G. Casgrain. Si la piété est belle à tout âge, elle est admirable surtout dans la jeunesse. Or, d'après ses supérieurs et ses condisciples, la piété se fit remarquer en lui dès ses premières années, avec ce caractère de franchise et de naïveté qu'elle garda pendant toute sa vie.

Et lorsque, plus tard, ses devoirs lui imposèrent la vie active du saint ministère, sa foi apparut comme le mobile de toutes ses actions. Vicaire, desservant, curé, jamais il ne vit dans la volonté de ses supérieurs que la volonté de Dieu.

Cette piété et cette foi ne pouvaient produire que la charité dans cette âme. Aussi, en le voyant parcimonieux pour lui-même, on le trouve plein de largesses pour les autres.

Si la charité se manifeste naturellement par l'aumône, elle se manifeste aussi, pour ainsi dire, spirituellement par la parole. Dans ses relations avec le prochain, le Révérend M. G. Casgrain combattait le mal avec zèle partout où il se rencontrait; mais il avait toujours une excuse en faveur du coupable.

C'est ainsi que pendant une vie de 50 ans, il s'est fait des amis de tous ceux qui l'ont connu.

Il n'est donc pas étonnant que l'église de l'Islet se soit trouvée envahie par une foule compacte, attirée, soit par la reconnaissance due au vénérable prêtre, soit aux sympathies dues à sa famille.

Trente prêtres assistaient à l'inhumation. Nous donnons les détails suivants sur sa vie sacerdotale :

Ordonné prêtre le 20 septembre 1856, il fut nommé vicaire à St-Roch des Aulnets pendant un an; puis à St-Gervais pendant quelques mois; ensuite à St-Anselme comme desservant.

Sa première cure fut celle de St-Flavien, après laquelle il passa un an à St-Jean-Baptiste de Québec.

Nommé curé de St-Etienne de Lauzon, le Révérend M. G. Casgrain desservit cette paroisse pendant sept ans.

La paroisse de St-Jean-Deschaillons lui fut confiée en 1873.

C'est en cette paroisse que Dieu lui a demandé les plus grands sacrifices. Car il sentait déjà les atteintes du mal qui devait l'enlever. Enfin, n'ayant plus d'espérance, il se décide à venir dans sa famille, pour offrir à Dieu, au milieu des siens, les supplices qu'il endura jusqu'à la fin; car on ne meurt pas sans souffrir. Mais sa vie se termine, comme la vie de tous ceux qui meurent en Dieu: dans l'espérance et la paix.—*Courrier du Canada.*

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DES BOIS ET FORETS.—(Suite).

Plantation et conduite des pépinières de plants enracinés (Suite).—Avant de placer les plants chacun dans son trou, on en rafraîchit les racines principales; on retranche celles qui sont endommagées, et on en dispose les pieds de manière que le plant étant mis en place, elles se trouvent immédiatement appliquées sur le terrain. Il est d'ailleurs inutile, il est même

nuisible de retrancher quelque chose aux petites racines, ou chevelu des plants, car plus un plant en est garni, et mieux il reprend à la transplantation.

Dans le nombre de ces jeunes plants, il faut rejeter de la pépinière tous ceux qui auraient un pivot, parce qu'ils ne réussiraient point à la transplantation définitive.

Enfin on les place dans les trous, mais à des profondeurs relatives à la nature du terrain de la pépinière; savoir, à environ cinq pouces dans les terres douces et légères, à quatre pouces dans celles qui ont plus de consistance, et à environ trois pouces dans les terrains humides.

En plaçant chaque plant, il faut avoir l'attention de rapprocher avec la main, sur les racines, la terre la plus émiettée, afin qu'il n'existe aucun vide autour d'elles; car ces vides, qui proviennent de la négligence des planteurs, servent de réservoir aux eaux pluviales, et souvent elles feraient chancier les racines des plants et occasionneraient leur perte.

Les racines étant ainsi recouvertes, on foule le plant légèrement avec le pied et l'on en remplit le trou. Lorsque la plantation est terminée, on rabat en bec de flûte les tiges des plants; savoir, celles des plants les plus forts, à cinq pouces au dessus du niveau du terrain; les tiges des plants de moyenne force, à quatre pouces, et celles des plants les plus faibles, à deux pouces. En laissant ainsi à la sève moins d'espace à parcourir, les plants pousseront moins de bourgeons, mais ceux qu'ils produiront seront très vigoureux. Lorsqu'on le peut, il est bon de terminer l'opération par arroser chaque plant.

Dans la première année de la plantation, on lui donne quatre binages, dont les trois premiers sont légers; mais le dernier doit être plus profond.

La seconde année, on donnera encore quatre binages à la pépinière, et trois seulement chacune des années suivantes.

Dès que les bourgeons des jeunes plants sont bien développés, il faut commencer à les disposer pour leur procurer de belles tiges.

A cet effet, et dès la première année de la plantation, on choisit sur chaque plant, parmi les bourgeons qu'il a développés, celui qui promet la végétation la plus vigoureuse. Ce bourgeon, ou plutôt cette branche est destiné à former la tige du plant, et on la conserve intacte.

Si l'on trouvait sur un plant plusieurs branches de même force, on choisirait pour tige celle qui serait la mieux placée pour remplir cette destination.

La branche-tige étant choisie, on rabat les autres à la distance d'environ deux à quatre pouces du tronc, suivant leur grosseur: plus elles sont petites et déliées, et plus il faut les écourter.

Au mois de juillet ou août de la seconde année, on supprime les chicots de l'année précédente, et l'on rabat on éventail les petites branches les plus basses de la branche-tige, à la distance de deux à quatre pouces de cette nouvelle tige, suivant leur grosseur.

La troisième année, toujours dans le mois de juillet ou août, on supprime les chicots de l'année précédente, et l'on écourte de la même manière les branches les plus basses de la nouvelle tige; mais on les tient un peu plus longues, afin de la forcer à prendre de la grosseur en proportion de son élévation.

On observe ensuite annuellement la même conduite, jusqu'à ce que la tige de ces arbres ait acquis environ trois pouces de tour à hauteur d'homme. Alors ils sont en état d'être transplantés définitivement.

On les lève de la pépinière avec une fourche, et l'on évite d'en contusionner les racines. On coupe les petites avec une serpette, et les grosses avec une pioche bien tranchante. Il faut avoir l'attention de conserver les grosses racines de la plus grande longueur possible, sans pour cela endommager celles des arbres restants.

Plantation des arbres isolés et formation de leurs tiges.—Lorsque la terre est suffisamment humectée, on peut, dès le commencement d'octobre, ouvrir les trous des arbres que l'on doit planter au mois de novembre suivant. Pendant cet intervalle, les terres du déblai s'améliorent d'autant par l'influence immédiate des engrais météoriques de la saison. Mais ce n'est que dans les terrains légers que l'on peut agir ainsi, car, dans les terres compactes ou argileuses, les trous pourraient être remplis d'eau par les pluies qui tombent quelquefois avec abondance avant l'époque de la plantation, et il serait alors impossible d'y planter avant le printemps. Pour éviter cet inconvénient, il faut donc n'ouvrir les trous dans ces derniers terrains qu'au fur et à mesure des besoins de la plantation.

Quoiqu'il en soit, ces trous doivent avoir quatre pieds de côté sur deux pieds de profondeur. On se pare les terres qui en proviennent suivant l'usage ordinaire, et on laboure ensuite le fond des trous à la profondeur d'un fer de bêche, mais sans en retirer la terre.

Avant de planter, on jette dans le fond de chaque trou, 1^o. les terres supérieures qui en ont été extraites; 2^o. des gazons, ou de la bonne terre mélangée avec eux, et que l'on prend sur la superficie du terrain environnant. Ce premier remplissage est destiné à servir de lit aux racines des arbres à planter, et qui y seront placés aux profondeurs suivantes, savoir, à neuf pouces dans les terrains sains et légers, et qui *doivent bien*, ou qui laissent aisément échapper l'eau; à six ou sept pouces, dans ceux qui présentent plus de consistance; enfin, au niveau même du sol, dans les terrains humides et dans ceux qui sont argileux.

Lorsque le lit de l'arbre est ainsi préparé, on rabat proprement toutes les branches de la tige au niveau du tronc, et l'on coupe cette tige à la hauteur de six pieds, afin que les bestiaux ne puissent atteindre aux branches supérieures dont elle se garnira. Cette dernière section doit être franche, unie, sans éclats et faite en bec de flûte, afin que l'arbre puisse ensuite en recouvrir la plaie plus aisément, et que l'eau ni les frimats ne s'arrêtent pas dessus.

En prescrivant ici de couper la tige des arbres en les transplantant, nous ne prétendons pas dire qu'ils ne reprendraient pas si on leur laissait la tête, mais seulement que dans ces plantations économiques leur reprise sera plus assurée.

C'est particulièrement dans les plantations d'arbres d'essence dure que cette pratique est nécessaire.

Les bois blancs, et principalement les peupliers, ne sont pas aussi difficiles, et l'on peut sans inconvénient

leur laisser la tête en les transplantant; mais il ne faut pas les planter trop gros.

On prépare ensuite les racines de l'arbre, comme nous l'avons indiqué pour la plantation des jeunes plants enracinés, et on les plante avec le même soin et les mêmes précautions.

Enfin, lorsqu'ils sont plantés, il faut leur mettre de bons tuteurs et on en butte le pied à une hauteur relative à l'humidité naturelle du terrain. Ces buttes préservent les arbres d'une trop grande humidité et d'une trop grande sécheresse; les bestiaux en approchent plus difficilement pour se frotter contre la tige, et elle est mieux défendue contre les coups de vent.

Pendant la première et la seconde année de la plantation, on donne trois labours aux arbres qui n'ont pas été buttés; à la troisième feuille, on ne leur en donne plus que deux; et à la quatrième, on se contente de cultiver les arbres les plus faibles.

Aux arbres buttés on donne deux façons pendant chacune des deux premières années de la plantation, et une seule pendant la troisième. Après chaque labour, on reforme les buttes.

Les buttes, quelque avantageuses qu'elles soient, ont quelquefois deux inconvénients, l'un d'éloigner l'eau des pluies des racines, l'autre de déterminer la sortie de racines au dessus de la surface de la terre, racines dont la suppression peut ensuite affaiblir la pousse de l'arbre.

Espacements des arbres isolés et d'alignement.—Ces espacements dépendent de la qualité du sol et de l'essence des arbres. 1^o. Si le terrain à planter n'a pas une très grande épaisseur, et que cependant on veuille y mettre des chênes ou des hêtres, on les espace de vingt à vingt-quatre pieds.

2^o. Si le même terrain était d'ailleurs propre à la culture du frêne ou à celle des meilleures essences de bois blancs, on pourrait y placer les chênes à vingt-quatre ou trente pieds de distance les uns des autres, et mettre entre chacun un frêne ou un arbre de bois blanc.

3^o. Si l'on voulait planter des ormes sur ce terrain, on les y espacerait de quinze à vingt pieds, suivant la profondeur du sol; mais l'orme admet difficilement le mélange d'aucune autre essence de bois. Il n'y a que le peuplier noir qui ne paraît pas souffrir de son voisinage.

4^o. Sur les terrains qui conviennent particulièrement à la végétation du frêne, on espacera ces arbres de quinze à dix-huit pieds. On observera les mêmes espacements pour les platanes, et seulement ceux de deux à quinze pieds pour les peupliers et les trembles.

5^o. Sur les sols propres à la végétation des moyens, on espacera ces arbres de vingt-quatre à trente pieds, afin que rien ne puisse s'opposer au développement de leur tête.

6^o. Sur les terrains les meilleurs et les plus profonds, on pourra diminuer ces espacements; mais nous ferons observer à ce sujet qu'un sol de dix-huit à vingt pouces d'épaisseur est un excellent terrain pour des frênes, des peupliers et des trembles, tandis qu'il n'est que d'une qualité médiocre pour les essences les plus dures.

7^o. Lorsque l'on veut planter des arbres en plein champ sur des terres en culture ou sur des pâturages,

on les espace de cinquante à soixante pieds sur les premières, et de trente à quarante pieds sur les secondes. Ces grands espacements sont commandés par la nécessité de ne pas jeter trop d'ombrage sur les récoltes de ces terres.

80. Lorsque l'on plante des avenues droites ou ondoyantes sur quatre rangs d'arbres, il faut les y disposer en forme de quinconce. Les arbres se trouvent alors plus éloignés les uns des autres lorsqu'ils sont placés transversalement sur la même ligne: ils végètent avec plus de vigueur, et même leur ombrage, dans l'allée principale, devient plus épaisse. — (A suivre.)

Attacher les enfants à la culture du sol.

Peu de cultivateurs essaient à résoudre par la pratique cette importante question d'attacher leurs enfants à la culture du sol. Malheureusement c'est tout le contraire qui arrive, et l'on ne doit pas s'étonner de ce qu'un grand nombre de jeunes gens désertent le toit natal pour se livrer à toute autre occupation que celle de la culture du sol.

Généralement peu de jeunes gens poursuivent la même vocation que celle de leur père. Assez souvent un médecin à l'aise et pouvant léguer à son enfant une forte clientèle verra celui-ci se livrer à l'étude du droit, les fils d'un marchand se feront avocats ou médecins. Cet état de choses n'est pas aussi préjudiciable aux intérêts du médecin ou du marchand, comme il l'est au cultivateur qui perd parfois dans son enfant son meilleur appui et l'oblige à avoir recours aux étrangers pour cultiver son domaine qui aurait pu l'enrichir et lui permettre d'établir ses enfants d'une manière avantageuse, en agrandissant son domaine et en le cultivant avec soin, aidé de ses enfants.

Voulons-nous attacher l'enfant à la ferme et lui faire aimer davantage l'agriculture? que tout autour de lui soit attrayant et qu'on l'intéresse aux travaux de la culture en lui donnant une légère part dans les profits; traitons-le avec douceur et ménagement. Dès le bas-âge, donnons à chacun des enfants un petit lopin de terre qu'il pourra considérer comme sien et qu'il cultivera afin d'en retirer le plus grand revenu possible; établissons entre eux une certaine émulation en donnant une plus grande part de profits à celui qui aura réussi à obtenir le plus grand rendement d'une même étendue de terrain. Par ce moyen vous obligerez l'enfant à cultiver avec soin, et le succès qu'il obtiendra par une bonne culture, l'encouragera en entrant dans la voie des améliorations agricoles. Il affectionnera davantage la culture, il s'y attachera, car pour lui ses succès seront une garantie de bien-être pour l'avenir.

L'écémage du lait par le système "centrifuge."

(Suite.)

EXPÉRIENCES CHIMIQUES.

Résultats de l'analyse chimique du "Lait de beurre," du "Beurre" et du "Lait écémé."

Le professeur Stirek, chimiste au Collège Royal d'agriculture du Danemark, a ensuite analysé le lait

de beurre, le beurre et le lait écémé, pour connaître la quantité de matière grasse, etc., contenue dans ces diverses substances, et par là constater si la différence dans le rendement en beurre est due exclusivement à l'efficacité plus ou moins grande des divers systèmes d'écémage, ou si le battage de la crème, et le malaxage du beurre, ont pu y exercer quelque influence.

TABLEAU VI.

ANALYSE DU LAIT DE BEURRE.

Dans le lait de beurre provenant de 100 livres de lait doux, on a trouvé la quantité de matière grasse suivante :

Glacé 10 heures.....	0.06	par cent
Glacé 34 heures.....	0.06	"
Eau à 50° Fahrenheit, 34 heures...	0.09	"
Bassins plats, 34 heures.....	0.08	"
Centrifuge.....	0.05	"

Dans 100 livres de lait de beurre, on a trouvé la quantité de matière grasse suivante :

Glacé 10 heures.....	0.42	par cent
Glacé 34 heures.....	0.42	"
Eau à 50° Fahrenheit, 34 heures...	0.43	"
Bassins plats, 34 heures.....	0.43	"
Centrifuge.....	0.38	"
Lait buratté.....	9.39	"

Ces chiffres démontrent une uniformité remarquable dans la quantité de matière grasse contenue dans les différents laits de beurre provenant de lait doux de même qualité, mais ayant subi des manipulations différentes durant l'écémage.

Puisqu'il y a uniformité (ou à peu près) dans la quantité de matière grasse contenue dans les différents laits de beurre, il est évident que la diversité qui existe entre les différents rendements en beurre, dépend ou de l'efficacité des diverses méthodes de manipulation du lait pendant l'écémage, ou d'une différence dans la quantité de matière étrangère contenue dans le beurre.

Pour élucider ce dernier point, on a fait l'analyse du beurre, et on a obtenu les résultats suivants :

TABLEAU VII.

ANALYSE DU BEURRE.

Quantité d'eau et de matière étrangère contenue dans trois livres de beurre, ou à peu près la quantité de beurre obtenue de 100 livres de lait.

	Eau.	Matières étrangères.
Glacé 10 heures.....	0.48 par cent	0.04.3 par cent
Glacé 34 heures.....	0.48 "	0.04.2 "
Eau à 50° Fahrenheit, 34 hrs	0.48 "	0.04.3 "
Bassins plats 34 heures.....	0.46 "	0.04.2 "
Centrifuge.....	0.48 "	0.04.3 "
Battage du lait.....	0.48 "	0.04.5 "

L'uniformité que l'on remarque dans les résultats de ces dernières analyses, démontre que les diverses

quantités d'eau et de matières étrangères contenues dans les différents beurres, ont eu peu d'influence sur le rendement.

Il est vrai que le beurre provenant du lait baratté contient un peu plus de matières étrangères que le beurre obtenu par l'emploi des autres procédés, mais cette différence ne s'élève qu'à environ $\frac{1}{3}$ de livre par 100 livres de beurre.—Conséquemment nous ne pouvons attribuer la supériorité du rendement obtenu

par le battage du lait, à la quantité de matière caillée, contenue dans ce beurre.

L'ANALYSE DU LAIT ÉCRÉMÉ.

Par l'analyse des différents laits écrémés, on a constaté la quantité de matière grasse contenue dans chacun d'eux, et on a enfin trouvé la véritable cause de la diversité dans le rendement en beurre.

TABLEAU VIII.

PERCENTAGE DE MATIÈRE GRASSE CONTENUE DANS LE LAIT ÉCRÉMÉ.

		Glace 10 heures.	Glace 34 heures.	Eau 50° Fahrenheit. 34 heures.	Bassins plats 34 hrs	Centrifuge.
1881-82						
Juin	7.—Lait d'une seule métairie.....	—	0.50	0.76	—	0.12
Juin	8.—Lait de plusieurs fermes.....	—	0.40	0.83	—	0.09
Septembre	28.—Lait d'une seule métairie.....	0.81	0.56	1.15	0.53	0.13
Octobre	4.—Lait d'une seule métairie.....	1.07	0.75	1.29	0.61	0.16
Novembre	8.—Lait de plusieurs fermes.....	1.26	0.94	1.56	0.91	0.28
Novembre	27.—Lait d'une seule métairie.....	—	2.91	—	1.03	0.18
Décembre	16.—Lait d'une seule ferme.....	—	2.59	—	1.06	0.15
Lait de vaches ayant vêlé récemment.						
Novembre	27.—Lait d'une seule ferme.....	—	0.57	—	0.44	0.11
Décembre	16.—Lait d'une seule ferme.....	—	0.44	—	0.43	0.10
1882.						
Janvier	23.....	0.81	0.55	1.33	0.36	0.10
Février	13.....	1.12	0.75	1.39	0.58	0.10
Mars	6.....	0.69	0.47	0.96	0.36	0.11
		0.96	0.95	1.16	0.63	0.13

Si on considère la quantité de beurre contenue dans le lait, non écrémé, et la proportion que l'on trouve dans le lait écrémé, on s'aperçoit que les chiffres de cette dernière table correspondent à ceux des tables précédentes, qui indiquent la quantité de beurre obtenue par 100 livres de lait.

D'où on peut conclure que le rendement plus ou moins considérable en beurre, dépend de l'efficacité plus ou moins grande des différents systèmes d'écrémage.

Influence des plantes et de la nourriture sur la qualité du lait et de ses produits.

L'arôme, la saveur des produits de laiterie dépendent en premier lieu de la nourriture. Laboratoire chimique de la nature, la vache extrait des plantes et des herbages, les essences et les parfums les plus subtils, mais d'elle-même ne crée rien. Tout ce qui fait la qualité du lait doit passer par la bouche de l'animal avant que de sortir par les mamelles.

La qualité du lait de la vache est en rapport avec sa nourriture. Elle ne peut donc produire le "baume de mille fleurs" sur des carottes sauvages et de la surette.

Quelques agronomes, entre autres le Dr Voelcier, émettent l'opinion que les meilleurs beurres sont obtenus dans les pâturages produisant une grande variété d'herbes. La vache, paraît-il, concentrerait l'essence de ces différents herbages. De là découlerait l'importance de la semence d'une variété d'herbes dans les prés. Le mil est certainement indispensable.....

Le "trèfle rouge" est une bonne nourriture pour la production abondante du lait, mais il produit un beurre mou, huileux et de qualité inférieure.

Le "trèfle blanc" est fort recommandé pour la production du lait, et il lui donne une saveur délicieuse; mais le beurre produit par une nourriture exclusivement composée de trèfle blanc sera inférieure en qualité à celui obtenu d'une nourriture formée d'herbes variées.

Le lait des premières herbes de mai à la fraîcheur du printemps, est très riche en caséum, en sucre de lait et en sel de phosphate; il a une saveur particulière très agréable.

Durant les chaleurs de l'été, quand l'herbe devient maigre, dure, rare et sèche, pour obtenir un lait sain, riche et abondant, il faut absolument donner aux vaches laitières une nourriture supplémentaire.

Cette nourriture peut consister en fourrages ou grains coupés verts, en grain moulu, son de blé, etc. Les fourrages et les grains coupés verts sont les plus économiques. En général les fourrages sont trop mûrs et trop desséchés dans cette province; ils ont perdu une partie de leurs propriétés nutritives.

Un mélange d'avoine et de pois (gabourage) offre une bonne nourriture, les pois surtout sont riches en caséum. Ce mélange devra être semé en mai, et récolté lorsque l'avoine est en lait, et que les pois sont encore en fleurs. C'est quand les plantes ont une consistance moyenne qu'elles conviennent le mieux, à l'époque de la floraison ou à peu près; plus tôt, elles sont trop aqueuses; plus tard elles sont dures et donnent moins de lait.

Le maïs (blé d'inde) semé dru est très productif et très avantageux.

La "vesce" produit une grande quantité de lait lorsqu'elle est encore tendre, aqueuse; mais, plus avancée, elle nourrit davantage et pousse plutôt à la production du sang.

Le seigle, encore plus précoce que la vesce, donne beaucoup de produit; ce serait une culture avantageuse s'il ne devenait trop tôt dur et coriace; on ne doit en semer que pour en avoir avant la pousse des autres fourrages.—S. M. BARRÉ.

Les récoltes épuisantes.

La culture du tabac, de l'avoine, du millet, du blé d'inde, etc., sont des récoltes épuisantes, tandis que la culture des pois, des pommes de terre et du trèfle sont des récoltes qui contribuent à améliorer le sol. Les récoltes sont plus ou moins épuisantes suivant qu'elles sont consommées sur la ferme. La culture du grain, lorsque celui-ci n'est point consommé sur la ferme, de même que la paille lorsqu'elle est vendue au dehors, est une culture épuisante. Ce qu'on enlève au sol par la culture du tabac ne peut lui être rendu.

Lorsqu'on a sur la ferme des animaux qui consomment la plus grande partie des récoltes, et qu'une portion de celles-ci est rendue au sol sous forme de fumier, on peut obtenir plusieurs récoltes successives sans que le sol ait à en souffrir.

Lorsqu'une terre produit plusieurs années de suite, par exemple du blé, la récolte de la seconde est moins bonne que celle de la première, celle de la troisième encore plus mauvaise que celle de la seconde, et on dit alors que cette terre est épuisée. En effet elle ne contient plus autant de principes propres au blé, puisqu'elle ne peut pas l'amener au même degré de vigueur, et cet effet se fait plus vite sentir lorsque la récolte du grain n'est pas consommée sur la ferme.

Choses et autres.

Est-il avantageux d'avoir un grand nombre de beurrieres?—Partout, aux Etats-Unis, dans la Province Ontario et les provinces maritimes, on a établi des beurrieres et on semble vouloir les multiplier davantage; chaque village, chaque paroisse, aura sa beurrierie. Suivant nous, plus il y aura de beurrieres, mieux sera, pourvu qu'elles soient bien conduites. Pour ce qui regarde notre Province, cette exploitation est nouvelle, et elle exigera une grande expérience de la part de ceux qui dirigent ces beurrieres, si l'on veut en retirer de grands avantages. Nul doute qu'à la première année de l'organisation d'une beurrierie, on peut s'attendre à des déceptions, quant à son bon fonctionnement; mais quand on aura acquis l'expérience dans les différentes manipulations de la crème et du beurre, on pourra être certain d'y faire de bons profits.

Comme point de départ d'une beurrierie, il est nécessaire d'avoir pour la diriger une homme d'expérience, et que les bâtisses où l'on fabrique le beurre soient en bon ordre; il faut se procurer l'outillage le plus recommandable et celui qui a donné entière satisfaction dans d'autres endroits, sans y regarder de trop près quant au prix d'achat; ce qui est bon a toujours sa haute valeur.

N'oublions pas que l'établissement d'une beurrierie dans une paroisse sera une source de grande économie dans toutes les fermes; car les ménagères n'auront plus à s'occuper du soin de leur laiterie et de la fabrication du beurre, qui prend toujours un temps considérable, sans pouvoir arriver à un aussi bon résultat qu'à la beurrierie pour la fabrication du beurre. C'est assurément un bon mouvement dans la bonne direction.

Un autre avantage qui doit déconler de l'établissement des beurrieres, c'est qu'on sera toujours certain de porter sur les marchés un beurre de première qualité; la qualité sera toujours uniforme. Nous ne prétendons pas dire qu'à la ferme on ne puisse pas fabriquer du beurre de première qualité; mais, on le sait, c'est l'exception. D'ailleurs, pour le beurre d'exportation, on donne actuellement la préférence à celui qui a été fabriqué à la beurrierie.

On pourra peut-être objecter qu'un trop grand nombre de beurrieres pourrait être désavantageux aux cultivateurs quant aux prix à obtenir. Il n'y a aucune crainte à avoir à ce sujet, car un objet de première qualité peut toujours obtenir des acheteurs, principalement pour ce qui regarde le beurre. Tout ce que nous avons à faire, c'est de prendre les moyens d'établir une bonne régulation quant au beurre fabriqué dans notre Province, et de ne pas épargner aucun sacrifice pour que les beurrieres soient bien dirigées et que l'on puisse y fabriquer du beurre de première qualité.

Le travail chez les cultivateurs — Combien de fois n'entendons-nous pas dire à un cultivateur que le travail de la culture du sol est un travail mercenaire. La chose est vraie jusqu'à un certain point pour le cultivateur qui ne sait point régler son ouvrage et qui ne trace d'avance et à chaque saison le plan de ses opérations, afin que chaque chose soit faite en son temps et sans trop de fatigue. Aussi, travailler et bien distribuer le temps du travail, rendra le cultivateur plus riche, il jouira d'une meilleure santé et se sentira plus heureux. C'est une folie pour un homme de s'astreindre à travailler pendant quinze à seize heures par jour au temps de la semence et pendant les moissons, car il ne pourra suffire à la tâche, puisque dans ce cas il ne fera en deux jours, l'ouvrage qu'il aurait pu exécuter dans une journée ordinaire.

Le cultivateur doit faire en sorte de ne pas être commandé par le travail, mais il doit lui-même commander au travail. Pour cela, il faut tracer d'avance le plan de ses opérations avant de se mettre à l'œuvre.

La fabrication du sucre de betteraves et l'élevage des animaux. — La fabrication du sucre de betteraves et l'élevage des animaux, dit le Dairy, sont deux industries jumeelles. L'une assure l'existence de l'autre, elles vivent et s'enrichissent l'une par l'autre. Tout ce qui est nécessaire au progrès de ces industries, c'est la culture des plantes-racines. Il suffit de savoir les bien cultiver, et le cultivateur qui s'adonnera à cette culture en poursuivant les différentes opérations qu'elle exige, avec le plus grand soin, pourra être sûr d'en obtenir les plus grands profits, parce que le rendement sera en proportion du soin qu'il aura mis à les cultiver.

RECETTES

Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux.

(Suite).

Breuvage vermifuge, ou contre les vers. — Prenez absinthe, une poignée; faites une infusion dans une pinte ou deux livres d'eau; jetez-y ensuite une poignée de suite de chemise; passez le tout dans un linge et donnez-le à froid. On peut, si l'on veut, donner la suite à la même dose, et même deux petites poignées dans une pinte de lait, qu'on passera de même, sans faire bouillir.

L'huile empireumatique, de demi-once à deux onces, est un poison actif pour ces animaux parasites; on l'administre dans une décoction d'absinthe.

Breuvage vulnérinaire. — Prenez mille-feuille, une poignée; faites-en une espèce de thé; ajoutez une bouteille de vin, et faites prendre. Ce remède convient dans les défaillances, dans le cas où le cheval chancelle, qu'il paraît avoir la vue trouble, sans symptômes de maladie marquée.

Lorsque le cheval ne peut rien prendre, on le substante par des lavements nourrissants: alors on fait bouillir des farines que l'on passe. L'orge, l'avoine, le pain, le riz, etc., étant donnés de cette manière, peuvent nourrir et substanter un cheval longtemps.

Lavement anti-farineux. — Prenez feuilles de séné, une once; faites-les légèrement bouillir dans trois pintes d'eau; ajoutez-y deux poignées d'oseille que vous ferez infuser; passez le tout dans un linge, et donnez-le tiède.

Lavement purgatif. — Faites dissoudre quatre onces de catholicon dans trois pintes d'eau, et donnez.

Lavement rafraîchissant. — La décoction légère de mauve dans trois pintes d'eau, dans laquelle on ajoute deux gros de nitre.

TERRE A VENDRE OU A LOUER.

UNE superbe terre à vendre ou à louer, située au premier rang de la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Cœur, comté de Rimouski, de cinq arpents de front sur quarante-deux arpents de profondeur, avec magnifiques bâtisses dessus construites.

Conditions très avantageuses. — S'adresser à

J. A. FRASER,

Département de l'Agriculture, OTTAWA, Ont.

5 mars 1884.

ACTE DES LICENCES POUR LA VENTE DE LIQUEURS, 1883

A VIS PUBLIC est par les présentes donné le que vingt-huitième jour de MARS prochain, à dix heures de l'avant-midi, au Bureau d'enregistrement, au VILLAGE DE KAMOURASKA, il se tiendra une assemblée du Bureau des Commissaires des licences pour l'arrondissement du comté de Kamouraska, aux fins de décider sur le mérite des requêtes à lui soumises selon les dispositions de " l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883. "

Donné sous mon sceing, à Ste Anne de la Pocatière, ce vingt-cinquième jour de Février 1884.

ALFRED POTVIN,

Inspecteur des licences pour le comté de Kamouraska.
28 février 1884.

L'ACTE DES LICENCES POUR LA VENTE DE LIQUEURS, 1883.

A VIS est par le présent donné, que LUNDI, 31 Mars prochain, à DIX heures du matin, il y aura au Palais de Justice du District de Kamouraska, en la ville de Fraserville, une assemblée du Bureau des Commissaires des Licences pour l'arrondissement de Témiscouata, aux fins de délibérer sur les demandes de certificats pour les licences que l'Acte précité l'autorise à accorder.

Par ordre du Barreau,

L. V. DUMAIS,

Inspecteur en chef.

Fraserville, 25 février 1884.

28 février 1884.

A VIS

A VIS est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature de Québec, demande sera faite pour obtenir l'incorporation d'une compagnie intitulée " La Compagnie d'Aqueduc de Fraserville, " avec pouvoir de construire un ou des aqueducs dans et pour la ville de Fraserville, d'acquiescir et posséder des biens meubles et immeubles dans et auprès d'icelle, d'exproprier, enfin d'obtenir tous les droits nécessaires et ordinaires en pareil cas.

J. ELZEAR POULIOT, Avocat.

Fraserville, 9 février 1884

PEPINIERE DU VILLAGE DES AULNAIES 1884.

30,000 Plants à vendre, variétés propres au climat du Canada. — Blé & Patates de semence. — Catalogues gratis.

Pommiers, Pruniers, Poiriers, Corisiers, Vignes.
Gadelliers, Groseillers, Framboisiers, Ronces, Fraisières.
Erables argentées, Erables Negundo (à Gignère) \$3, \$10, \$15 le 100. — Peupliers argentés.
Maroñniers, Ormes, Chènes, Arbustes de jardins, etc., etc.
Spécialités par la malle: " Fraisières Sharpless " 50 cts doz.
25 Pommiers, greffés cat hiver, assortis, \$1.
Erables Negundo 50 cts à \$1 la doz. Chènes \$1 la doz. Ormes \$2. la doz.

Timbres de poste acceptés, pour montants au-dessous d'une piastre.
Blé de Semence, à barbe, " Manitoba & Minnesota, " blé le plus hâtif, \$4.20 le sac.

Patates " Blanche d'Amérique, " belles, bonnes, très productives sac de 100 lbs, \$1.

Echantillon de Blé & Patates par malle, 5 cts chaque.
Chèvres, \$10 la paire.

Adressez à

AUGUSTE DUPUIS,

Village des Aulnaies, Comté L'Islet P. Q.